

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>ic</sup> B. DE JONGHE, LE C<sup>ie</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1902

CINQUANTE-HUITIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

1902

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE

---

QUELQUES MOTS

A PROPOS D'UN

TRÉSOR DE MONNAIES ROMAINES

DÉTERRÉ A

GIVES (BEN-AHIN) (PROVINCE DE LIÈGE)

---

Le petit trésor monétaire, auquel sont consacrées les quelques pages qui vont suivre, n'a ni l'attrait de l'actualité, — sa découverte remonte, en effet, à un certain nombre d'années déjà, — ni le mérite d'enrichir la science numismatique d'une série de types nouveaux.

Mais il est resté complètement inédit jusqu'à ce jour (1) et présente, au point de vue de l'étude des invasions franques dans la province de Liège, un intérêt suffisamment spécial pour qu'il en soit dit quelques mots ici.

\* \* \*

C'est en plein bois de Gives (territoire de la

(1) Nous avons signalé cette trouvaille dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIX, pp. 11-12, et y avons même annoncé (p. 12, note 1) la présente notice, que nous destinions alors au dit *Bulletin*.

commune de Ben-Ahin) et à 300 mètres environ d'un groupe de trois petits tumulus belgo-romains (1), qu'en juin 1883 fut découvert, parmi les débris d'une urne en bronze de 0<sup>m</sup>.15 de hauteur, le dépôt en question.

Celui-ci a été enfoui à la faible profondeur de 0<sup>m</sup>.25 et se composait de 264 pièces.

Grâce à l'intervention de M. Oscar de Soër de Solières, à cette époque bourgmestre de Ben-Ahin, 239 de ces monnaies purent être réunies; celles-ci finirent par entrer, en 1887, après de longues négociations, dans le médailler de l'*Institut archéologique liégeois*, qui en possède actuellement encore 160, les pièces en double, au nombre de 79, ayant été vendues depuis.

Le reste de la trouvaille fut dispersé (2).

\* \* \*

Sur 247 monnaies connues (239 + 8), le trésor de Gives en comprenait 162, de types différents, appartenant aux règnes suivants :

#### SEPTIME SÉVÈRE

(193-211 de J.-C.)

14 monnaies, dont 12 correspondent respective-

(1) Ces tumulus ont été fouillés, sous notre direction, en juin-juillet 1899. Voyez sur cette exploration notre rapport inséré dans le *Bulletin* précité, pp. 1-20.

(2) Les nombreuses investigations que nous avons faites pour retrouver la trace de ces 25 pièces manquantes ont abouti au résultat suivant : 12 de ces monnaies furent achetées par M. Jules Raquet,

ment aux n<sup>os</sup> 5, 48, 177, 330, 357, 419, 429, 471, 493, 586, 592 et 694 de l'ouvrage de Cohen (1).

Les deux autres pièces présentent quelques particularités :

a. L · SEPT · SEV · AVG · IMP · XI · PART · MAX. Sa tête laurée à droite.

Rev. COS · II · P · P. Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme.

Poids 2<sup>gr</sup>,92

Cette monnaie ne se rapporte exactement à aucune de celles qu'a décrites Cohen. La légende de la face correspond, en tous points, à celle du n<sup>o</sup> 100 de Cohen, dont le revers, par contre, renseigne le troisième consulat.

Comme revers (COS · II · P · P.), c'est le n<sup>o</sup> 96 ; mais l'inscription de la face est légèrement différente :

SEV · PERT · AVG · IMP · XI · PART · MAX.

industriel à Ahin-lez-Huy, qui s'en dessaisit quelque temps après ; 3 autres furent vendues à Liège par un ouvrier de Gives, aujourd'hui décédé, 2 autres furent recueillies par un habitant de la localité et remises ensuite par lui au juge d'instruction de Huy, au cours de la descente judiciaire faite sur les lieux par ce magistrat, quelques jours après la trouvaille ; les 8 dernières pièces, enfin (dont 5 doubles), furent acquises par une autre personne de Gives, dont la famille possède encore aujourd'hui les trois variétés.

(1) *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, communément appelées monnaies impériales*, par feu Henry COHEN, continuée par FEUARDENT ; 2<sup>me</sup> édition, Paris, Rollin et Feuarden, éditeurs, rue de Louvois, 4, 8 vcl., 1880-1892.

L'exemplaire de Gives constitue donc une variété nouvelle des n<sup>os</sup> 100 ou 96 de Cohen.

b. L · SEP · SEV · PERT · AVG · IMP · VIII. Sa tête laurée à droite.

Rev. MONET · AVG. La Monnaie, coiffée du *modius*,<sup>1</sup> debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance.

Poids : 25<sup>r</sup>,20.

Cette monnaie est assez curieuse, car si elle peut être rapprochée du n<sup>o</sup> 332 de Cohen par l'énonciation de la huitième salutation impériale, elle en diffère et par l'inscription de la face et par le revers, qui montre la Fortune coiffée du *modius* (1).

Parmi les nombreuses monnaies d'or et d'argent que décrit Cohen, cet auteur n'en donne que quelques-unes qui montrent, au commencement de la légende de la face, l'abréviation SEP (pour SEPT); cette abréviation est, au contraire, fréquente dans le corps même des légendes.

### JULIE (JULIA DOMNA)

(femme de Septime Sévère).

Deux monnaies, n<sup>os</sup> 27 et 123 de Cohen.

### CARACALLA

(211-217 de J.-C.).

Neuf monnaies, parmi lesquelles les n<sup>os</sup> 316,

(1) Pour les n<sup>os</sup> 333 et 334, Cohen fait expressément remarquer que sur ces monnaies la Fortune est coiffée du *modius*.

347, 349, 358, 424, 431 et 562 de Cohen et les deux suivantes :

a. IMP · C · M · AVR · ANTON · AVG · P · TR · P. Son buste jeune, lauré à droite, avec le paludament et la cuirasse.

Rev. MONETA AVGG. La Monnaie debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance.

Poids : 3gr.25.

Monnaie (variété) inconnue à Cohen, ayant le même revers que le n° 168 de cet auteur, qui a pour légende (face) : IMP · CAE · M · AVR · ANT · AVG · P · TR · P.

Cohen ne donne qu'une seule monnaie avec notre légende (IMP · C · M · AVR · ANT · AVG · P · TR · P), c'est le n° 113; au revers : IVSTITIA. C'est, au surplus, la seule légende semblable qu'on retrouve dans son recueil, car les autres légendes commençant par IMP · sont :

IMP · CAE · M · AVR · ANT · AVG · P · TR · P · II (n°s 62, 162, 163, 600).

IMP · CAE · M · AVR · ANT · AVG · P · TR · P (n°s 82, 158, 159, 160, 599);

IMP · C · M · AVR · ANTONINVS · PONT · AVG (n°s 94, 568);

IMP · CAE · AVR · ANTON · AVG · PIVS (n° 114);

IMP · CAES · M · AVR · ANTON · AVG (n°s 63, 115, 161, 406, 571, 615);

IMP · CAES · M · AVR · ANTONINVS · AVG (n°s 405, 559, etc.).

Le revers de la monnaie de Gives trahit une fabrique syrienne.

*b.* M · AVR · ANTONINVS CAES. Buste nu de Caracalla jeune, à droite, avec le paludament et la cuirasse.

*Rev.* SECVRITAS PERPETVA. Pallas casquée debout à gauche, appuyée sur son bouclier, tenant de la main gauche une haste renversée.

Variété du n° 562 de Cohen qui décrit Pallas, tenant un sceptre.

### GETA

(mort en 212 de J.-C.).

3 monnaies, n<sup>os</sup> 138, 157 et 188 de Cohen.

### ELAGABALE

(218-222 de J.-C.).

14 monnaies, n<sup>os</sup> 23, 38, 39, 46, 61, 70, 98, 99, 143, 189, 213, 258, 293 et 299 de Cohen.

### JULIA PAULA

(femme d'Elagabale).

2 monnaies, n<sup>os</sup> 6 et 16 de Cohen.

### JULIA AQUILIA SEVERA

(femme d'Elagabale).

1 monnaie, n° 2 de Cohen (monnaie peu commune).

### JULIA SOÆMIAS

(mère d'Elagabale).

1 monnaie, n° 14 de Cohen.

## ALEXANDRE SÉVÈRE

(222 à 235 de J.-C.).

14 monnaies, n<sup>os</sup> 32, 70, 229, 234, 249, 255, 289, 305, 312, 351, 366, 427, 543 et 564 de Cohen.  
L'avant-dernière de ces pièces est à fleur de coin.

## MAMÉE (JULIA MAMAEA)

(mère d'Alexandre Sévère).

3 monnaies, n<sup>os</sup> 35, 72 et 81 de Cohen.

## MAXIMIN I

(235-238 de J.-C.).

2 monnaies, n<sup>os</sup> 7 et 99 de Cohen ; la première de ces deux pièces est à fleur de coin.

## GORDIEN III (LE PIEUX)

(238-244 de J.-C.).

32 monnaies, n<sup>os</sup> 25, 39, 52, 58, 69, 71, 86, 97, 98, 105, 108, 113, 120, 155, 160, 189, 210, 237, 246, 250, 253, 266, 276, 296, 297, 314, 319, 347, 348, 357, 383, 404 de Cohen.

## PHILIPPE I

(244-249 de J.-C.).

16 monnaies, n<sup>os</sup> 8, 25, 50, 58, 87, 103, 136, 165, 177, 188, 205, 215, 226, 231, 239, 240 de Cohen

## OTACILIE (OTACILIA SEVERA)

(femme de Philippe I).

3 monnaies, n<sup>os</sup> 4, 39, 63 de Cohen.



## PHILIPPE II

(mort en 249 de J.-C.).

6 monnaies, n<sup>os</sup> 13, 17, 32, 48, 61, 88 de Cohen.

## TRAJAN DÈCE

(240-251 de J.-C.).

3 monnaies, n<sup>os</sup> 4, 81, 86 de Cohen

## ETRUSCILLA

(femme de Trajan Dèce).

2 monnaies, n<sup>os</sup> 17, 19 de Cohen.

## HERENNIUS ETRUSCUS

(mort en 251 de J.-C.)

1 monnaie, n<sup>o</sup> 33 de Cohen.

## HOSTILIEN

(mort en 251 de J.-C.)

1 monnaie, n<sup>o</sup> 15 de Cohen.

## TRÉBONIEN GALLE

(251-254 de J.-C.).

3 monnaies, n<sup>os</sup> 41, 68, 85 de Cohen.

## VOLUSIEN

(251-254 de J.-C.).

3 monnaies, n<sup>os</sup> 8, 25, 70 de Cohen.

## ÉMILIEN

(253-254 de J.-C.).

1 monnaie, n<sup>o</sup> 53 de Cohen.

## VALÉRIEN I

(254-263 de J.-C.).

6 monnaies dont 5 correspondent aux nos 65, 71, 142, 196 et 221 de Cohen ; la sixième est la suivante :

IMP · VALERIANVS · P · F · AVG. Son buste radié à droite, avec le paludament et la cuirasse.

Rev. LIBERALITAS AVGG. La Libéralité debout de face, tenant une tessère et une corne d'abondance.

Poids : 3gr 01.

Variété nouvelle du n° 106 de Cohen, dont la légende ne contient pas l'épithète de F(elix), après P(ius).

Monnaie de frappe barbare.

## GALLIEN

(260-268 de J.-C.).

4 monnaies, nos 308, 310, 1048 et 1309 de Cohen.

## SALONINE

(femme de Gallien).

3 monnaies, nos 78, 115 et 130 de Cohen.

*Restitutions attribuées à Gallien.*

2 monnaies :

a. Trajan.

DIVO TRAIANO. Tête radiée de Trajan à droite.

Rev. CONSECRATIO. Autel allumé.

Poids : 4gr.05.

Exemplaire à fleur de coin. Variété nouvelle du n° 664 de Cohen (à la suite des monnaies de Trajan), sur lequel la tête est *laurée* et non radiée.

b. Antonin Pie. N° 1188 de Cohen (à la suite des monnaies d'Antonin Pie).

#### SALONIN

(*Publius Cornelius Licinius Valerianus Saloninus*)

(mort en 259 de J.-C.).

2 monnaies, n°s 26 et 81 de Cohen.

#### VALÉRIEN II

(mort en 268 de J.-C.).

2 monnaies, n°s 5 et 6 de Cohen.

#### POSTUME

(258-267 de J.-C.).

7 monnaies, n°s 39, 91, 101, 199, 243, 331 et 428 de Cohen ou 36, 76, 101, 163, 201, 268 et 340 de de Witte (1).

Les pièces du trésor de Gives — l'inventaire qui précède le démontre suffisamment — ne présentent aucun intérêt bien spécial en elles-mêmes : quelques-unes [deniers de Septime Sévère, de Caracalla, Valérien I et Gallien (restitution)] méritent seules d'être signalées, parce qu'elles consti-

(1) J. DE WITTE, *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne*. Lyon, 1868, imprimerie Louis Perrin. in-4°, 202 pages, 49 planches.

tuent des variétés nouvelles, plus ou moins curieuses, de types connus.

La plus ancienne pièce du dépôt étant de Septime Sévère (frappée en 194 de J.-C.) et la plus récente de Postume (mort en 264 de J.-C.), ces monnaies comprennent donc une période d'environ soixante-quinze années.

Cette série n'est toutefois pas complète et présente d'assez nombreuses lacunes, car elle ne contient aucune pièce de Plautille (femme de Caracalla), Macrin (217-219 de J.-C.), Diaduménien (fils de Macrin), Annia Faustina (femme d'Elagabale), Julia Mœsa (aïeule d'Elagabale), Orbiana (femme d'Alexandre Sévère), Pauline (femme de Maximin?), Maxime (fils de Maximin), Gordien I (238 de J.-C.), Gordien II (238 de J. C.), Balbin (238 de J.-C.), Pupien (238 de J.-C.), Tranquilline (femme de Gordien III), Jotapien (249 de J.-C.), Pacatien (249 de J.-C.), Cornelia Supera (femme d'Émilien), Mariniana (femme de Valérien I), Macrien II, Quietus (frère du précédent), Régalien (261-263 de J.-C.), Druantilla (femme de Régalien<sup>1</sup>), ni des Tetricus (1).

La date de l'enfouissement de ce trésor peut

(1) Dans cette énumération ne figurent pas *Uranus Antonin* empereur usurpateur sous Alexandre Sévère), dont il n'existe que deux ou trois monnaies romaines en or, *Marin* (autre usurpateur sous Philippe I) dont on ne connaît aucune médaille de coin romain et *Spensien* (tyran inconnu dans l'histoire), qui n'est révélé que par une demi-douzaine de monnaies en or, d'une authenticité douteuse. Nous passons également sous silence les noms de *Cyriades* (mort en 259 de

être assez exactement déterminée par les monnaies de Postume qui sont les plus récentes.

C'est pendant les dernières années du règne de Gallien et, plus positivement, avant l'année 267, puisqu'il ne contient aucune pièce des Tetricus, que le dépôt de Gives a été confié à la terre.

Quant aux événements qui ont amené le possesseur de ces monnaies à cacher celles-ci, ils sont suffisamment connus : ils coïncident avec les grandes invasions germaniques en Gaule et correspondent, dans ce cas particulier, avec cette série de troubles qui ont caractérisé chez nous le troisième quart du III<sup>e</sup> siècle.

Le règne de Gallien fut, en effet, réellement néfaste pour nos contrées. L'apathie honteuse dont ce prince fit preuve dans les moments les plus critiques, suscita, dans les provinces, une révolte générale, qui se traduisit d'abord par des soulèvements en masse, ensuite par l'apparition de plusieurs usurpateurs qui, régnant simultanément et se combattant les uns les autres, portèrent au comble l'anarchie et les désordres qui

J.-C.), *Ingenius* (260 de J.-C.), *Macrien I*, *Pison* (260 de J.-C.), *Valens* (260 de J.-C.), *Baliste* (260 de J.-C.), *Emilien* (263 de J.-C.), *Domitien*, *Trébellien* (264 de J.-C.), *Celse* (264 ou 265 de J.-C.), *Saturnin* (263 ou 264 de J.-C.), etc.. dont les médailles citées, ou bien sont de la plus grande rareté, ou, plus souvent encore, sont absolument fausses. Nous renvoyons, pour le surplus, au savant ouvrage de Cohen qui a su faire justice de ces prétendues « raretés » de certains cabinets numismatiques, du genre du fameux cabinet Munter qui avait la spécialité de ce qui n'existait pas ailleurs !

ensanglantèrent à cette époque l'empire romain.

\*  
\* \*

L'étude raisonnée et analytique des trésors monétaires a permis, on le sait, de combler, en maintes circonstances, les lacunes de l'histoire et de suppléer à la disette des textes anciens.

Sous ce rapport, la coordination des cachettes de monnaies romaines a donné lieu, pour nos contrées, à des constatations du plus haut intérêt et a contribué à déterminer assez exactement la nature et l'importance de ces innombrables invasions barbares qui se sont produites dans les Gaules, pendant presque toute la durée de l'empire romain.

Les nombreux dépôts de ce genre que l'on exhuma successivement dans la province de Namur, avaient, il y a plus de vingt ans déjà, éveillé l'attention de M. le chanoine Cajot, qui publia en 1877, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, un travail d'ensemble sur ces diverses trouvailles (1).

Groupant chronologiquement tous ces trésors, le patient numismate parvint à rétablir partiellement l'histoire des invasions franques dans la province de Namur, en même temps qu'à déterminer approximativement les différents courants d'invasion auxquels se rapportait chacune de ces cachettes monétaires.

(1) *Les trésors de monnaies romaines de la province de Namur*, dans les *Ann. de la Soc. archéol. de Namur*, t. XIV, pp. 93-108.

Tout récemment, un savant français a entrepris, sur la même matière, un travail de beaucoup plus considérable et qui, bien que fatalement incomplet, restera classique (1).

Ce que le chanoine Cajot avait fait pour une seule de nos provinces belges, M. Adrien Blanchet l'a fait pour la Gaule entière (2) : il a publié un recueil de 880 trouvailles (en comptant les numéros *bis*) et condensé, dans l'Introduction de son ouvrage (liv. I<sup>er</sup>, chap. I<sup>er</sup>), les données les plus complètes qui aient paru jusqu'à ce jour, sur les invasions germaniques en Gaule.

Dans cet important recueil, fruit de longues et multiples recherches, la Belgique est représentée par 79 dépôts, dont 3 ou plutôt 4 se rapportent à la province de Liège.

\*  
\* \*

Pour la province de Liège, en particulier, le travail de M. Blanchet est resté incomplet et nous saisissons volontiers l'occasion qui se présente ici, pour parfaire cette partie de l'ouvrage dont il s'agit.

Le nombre de trésors de monnaies romaines connu, pour cette province, est aujourd'hui de 9, savoir :

1° Le trésor de Jupille, composé de près de

(1) *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*. Paris, Ernest Leroux, 1900; in-8°, 332 pages.

(2) C'est-à-dire donc pour la France, les Pays-Bas, la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse.

3,500 pièces d'argent, dont la plus ancienne est de Néron et la plus récente de Philippe I. Aux 363 pièces inventoriées par M. le D<sup>r</sup> Simonis (1) et détaillées par M. Blanchet (2), nous en ajouterons environ 800 autres, ainsi réparties :

1 Néron, 1 Othon, 1 Vitellius, 6 Vespasien, 4 Titus, 1 Domitien, 2 Nerva, 14 Trajan, 21 Adrien, 35 Antonin Pie, 16 Faustine mère, 17 Faustine jeune, 41 Marc Aurèle, 8 Lucius Vêrus, 5 Lucille, 14 Commode, 2 Crispine, 1 Pertinax, 1 Albin, 68 Septime Sévère, 34 Julia Domna, 28 Geta, 8 Moesa, 19 Mamée, 110 Caracalla, 5 Plautille, 9 Macrin, 2 Diaduménien, 63 Elagabale, 3 Julia Paula, 5 Julia Sœmias, 69 Alexandre Sévère, 1 Orbiana, 28 Maximin I, 2 Pauline, 56 Gordien, 3 Maxime, 10 Pupien, 8 Balbin, 21 Philippe, 2 Otacilie, etc. ;

2° Le trésor de Tilff, provenant du lieu dit *Cortil* (trouvaille de février 1893) et formé d'environ 300 pièces de Gordien III, Philippe père, Trajan Dèce, Hostilien, Trébonien Galle, Valérien, Gallien, Salonin et Postume (3) ;

3° Le trésor de Modave, déterrè dans le courant de l'an X (1802) et comprenant approximativement 1,200 monnaies en petit bronze et en billon d'Alexandre Sévère à Gallien (4) ;

(1) *Revue belge de Numismatique*, 1896, pp. 111 et 128.

(2) *Op. cit.*, p. 271, n° 713.

(3) *Revue belge de Numismatique*, 1893, p. 245 ; 1894, p. 128

(4) *Revue belge de Numismatique*, 1870, p. 411.



4° Le trésor d'Avennes (environs), composé de 87 monnaies coloniales (Domitien-Maximien Hercule), toutes, à une exception près, frappées à Alexandrie (Égypte), et de 83 monnaies romaines, en majeure partie de Claude II (1);

5° Le trésor de Juslenville: 60 monnaies en bronze de Magnence et de Decence (2);

6° Le trésor de Petit-Rechain, constitué par 54 monnaies d'argent de Pupien à Gallien (3);

7° Le trésor de Gives, objet de cette note;

8° Le minuscule trésor de Wasseiges, composé seulement de six pièces en bronze, en fort mauvais état de conservation, dont quatre sont des monnaies italo-grecques et une autre appartient à Marc Aurèle (4);

9° Le trésor de Vervoz (Clavier): 98 pièces, presque toutes en petit bronze, ainsi réparties :

1 Auguste (M. B.), 1 Hadrien (M. B.), 1 Commode (G. B.), 3 Claude II, 2 Hélène, 1 Théodora, 1 Licinius, 3 Constantin I, 2 Constantin II le Jeune, 3 Constant I, 1 Magnence (M. B.), 4 Valens, 5 Gratien, 1 Théodose (M. B.), 2 Arcadius, plus 67 autres pièces (dont une en billon) frustes

(1) *Revue belge de Num.*, 5<sup>e</sup> série, t. VI, pp. 186-195.

(2) *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XXXVIII (1882), p. 261; *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. IX, pp. 154 et 400.

(3) *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, t. I, p. 283 (*Chronique de la Société*, par J. FELLER).

(4) *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIV, p. 223.

ou inclassables, toutes du IV<sup>e</sup> siècle (époque des Constantins) (1).

\* \* \*

Complétons également, au moyen de quelques découvertes récentes ou restées inconnues à M. Blanchet, les annotations de cet auteur sur nos autres provinces belges.

#### *Hainaut.*

Aux 20 trésors (24 avec les numéros *bis*) énumérés pour le Hainaut, il convient d'ajouter celui de Barbençon, indûment classé parmi ceux de la province de Namur (2).

#### *Brabant.*

Rien à signaler.

#### *Flandre occidentale.*

En plus des 12 dépôts que cite l'auteur en question, signalons celui de Wercken lez-Dixmude, comprenant 86 pièces, dont 64 de Postume I; des 22 autres pièces, 8 appartiennent à Trajan (G. B.), 1 à Lucille (G. B.), 8 à Commode (G. B.), 1 à

(1) Médaillier de l'Institut archéologique liégeois. — Rapport sur les travaux du même Institut pendant l'année 1900. (En cours de publication.) — Renseignements particuliers de M. M. De Puydt.

(2) Barbençon est situé dans le Hainaut : chef-lieu. Mons; arrondissement administratif, Thuin; arrondissement judiciaire, Charleroi; canton, Beaumont.

Crispine (G. B.), 1 à Gallien (P. B.), 2 à Salonine (billon) et 1 à Salonine (P. B.) (1).

*Flandre orientale.*

Les annotations pour cette province paraissent complètes.

*Province d'Anvers.*

M. Blanchet cite les 3 dépôts de Bornhem (entre Bornhem et Hingene<sup>1</sup>, de Hingene et de Nijlen. On peut y ajouter la trouvaille de Wommelghem, composée de quelques monnaies de Philippe I à Gallien (2).

*Province de Limbourg.*

Il faut éliminer d'une part le n° 686 de Blanchet — pour le rattacher aux Pays-Bas (3) — et ajouter d'autre part les 3 trésors suivants :

a) A Coninxheim lez-Tongres, en 1892, dépôt composé d'environ 300 petits bronzes, aujourd'hui dispersés, dont 57, dans notre collection particulière, appartiennent à Postume, Gallien et Tetricus.

(1) *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XIII, pp. 210-218.

(2) HEYLEN, *Dissertatio de antiquis Romanorum monumentis in Austriaco Belgio superstitionibus aliisque non ita pridem abolitis, nec non de iis quae apud Tungros et Bavacenses reperta fuerunt* dans les *Mémoires de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, t. IV (1783), p. 418.

(3) Heerlen est situé dans le Limbourg hollandais.

b) Dans la même localité, en 1894, sous un tas de décombres (tessons de vases, de tuiles, etc.), cachette de plusieurs centaines de petits bronzes du IV<sup>e</sup> siècle, en majeure partie de l'époque des Constantins, mais dont quelques-uns descendent jusqu'à Arcadius (1).

c) A Eben-Emael, près de la route romaine de Maestricht à Visé, Arlon, etc., trésor de 157 pièces en billon (130 variétés) appartenant aux règnes suivants : Gordien I, Gordien II, Gordien III, Philippe I, Otacilia Severa, Philippe fils, Trajan Dèce, Etruscilla, Herennius Etruscus, Trébonien Galle, Volusien, Émilien, Valérien I, Mariniana, Valérien fils, Gallien, Salonine, Salonin et Postume (2).

#### *Province de Luxembourg.*

On doit compléter la série de M. Blanchet par le trésor du Tiresberg (près d'Arlon) composé de 3,250 petits bronzes de Valérien à Aurélien et que cet auteur classe erronément parmi les dépôts du Grand-Duché de Luxembourg (3).

#### *Province de Namur.*

Des 20 trésors renseignés, il convient de retran-

(1) Dans notre collection particulière. — Ces monnaies sont presque toutes frustes et d'une frappe grossière.

(2) Collection Huybrigts à Tongres et *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XVII, pp. 98-100.

(3) BLANCHET, *op. cit.*, p. 275, n<sup>o</sup> 733.

cher les n<sup>os</sup> 703 (Modave) et 704 (Barbençon) que nous avons reclassés (voir *supra*) respectivement parmi ceux de la province de Liège et du Hainaut; par contre, on ajoutera le suivant :

En 1900, à Marchovelette, dépôt de 868 monnaies, dont une en argent, 521 moyens bronzes et 346 petits bronzes, en grande partie saucés, répartis comme suit : Volusien (1 pièce en argent), Valérien père (1 P. B.), Gallien (1 P. B.), Claude II (5 P. B.), Quintillus (1 P. B.), Aurélien (25 P. B.), Severina (5 P. B.), Tacite (27 P. B.), Probus (93 P. B.), Carus (8 P. B.), Carinus (12 P. B.), Magnia Urbica (1 P. B.), Numérien (10 P. B.), Dioclétien (117 M. B., 67 P. B.), Maximien Hercule (131 M. B., 75 P. B.), Constance Chlore (150 M. B., 7 P. B.), Galérien Maxime (123 M. B., 7 P. B.) (1,

\*  
\* \*

Pour ne pas passer sous silence un trésor intéressant qu'on a mis au jour il y a environ deux ans et qui reste inédit, nous nous permettrons cette addition sous la rubrique :

*Allemagne* (province Rhénane).

Aux environs de Düsseldorf, trésor composé de 7 monnaies d'or à fleur de coin d'Auguste (Cohen, n<sup>os</sup> 39 (1 exemplaire) et 42 (6 exemplaires) (2).

\*  
\* \*

(1) *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXIV, pp. 197-199.

(2) Ces belles monnaies font actuellement partie des remarquables

Les renseignements tirés de l'examen des trésors monétaires recueillis dans la province de Liège sont particulièrement intéressants.

Le petit trésor de Wasseige, trop peu important pour donner matière à des déductions certaines, ne peut fournir qu'une simple indication : il est possible qu'il se rapporte à l'invasion des Chauques (162-174 de J.-C.), auxquels on a attribué, on le sait, la ruine de toutes les villas de la Hesbaye.

Sous ce rapport, il importe de constater que ce serait là le seul dépôt connu qui pourrait être mis en rapport avec ces événements, auxquels on paraît, dès lors, avoir attaché une importance trop considérable.

Par contre, 5 autres trésors (plus de la moitié du total) datent de cette période troublée comprise entre les années 235 et 268 après J.-C., qui correspond à toute une série d'invasions.

Ces invasions, nous l'avons déjà dit, sont celles des Francs ou des Germains, qui ont commencé sous Alexandre Sévère pour ne s'arrêter momentanément que sous Probus. Cette ère d'environ 33 années est, pour la province de Liège, celle qui est caractérisée par le plus grand nombre de dépôts et qui, par conséquent, a été pour nos contrées la plus féconde en événements malheureux.

collections d'antiquités belgo-romaines et franques que M. et M<sup>me</sup> Alphonse Huygen-Devis ont rassemblées en leur propriété de Hoesselt, près Bilsen.

Les trois derniers trésors n'ont pas entre eux une corrélation bien directe. Le premier, celui d'Avennes, dont les monnaies les plus récentes appartiennent à Maximien Hercule, est sans doute en rapport avec ces mouvements des Barbares qui occasionnèrent la campagne de Maximien sur le Rhin en l'an 296 de notre ère. Quant aux deux autres, celui de Jusleville (monnaies de Magnence et de Decence) et celui de Vervoz (date extrême : règne d'Arcadius), ils ne rappellent, pour nos contrées tout au moins, aucun événement précis.

Pour peu que l'on examine la situation géographique des différentes localités qui ont révélé ces trésors monétaires, on sera surpris de constater sur quelle vaste étendue se sont produites, dans la province de Liège, ces invasions germaniques.

On remarquera que c'est plus particulièrement dans le sud de la province et, plus positivement encore, sur la rive droite de la Meuse [cachettes de Jupille, de Petit-Rechain, de Tilff, de Vervoz (Clavier), de Modave et de Gives (Ben-Ahin)] que s'exercèrent les déprédations des Barbares.

Et ces dévastations, loin de dater d'une même époque, s'échelonnent, au contraire, sur une période de près de deux siècles : depuis Philippe I jusqu'à Arcadius!

Devant ces hordes, avides de pillage, qui accouraient quasi périodiquement en masses nombreuses des bords du Rhin, les populations belgo-romaines de nos contrées ne pouvaient plus vivre

dans le calme et l'aisance. Plus on se rapproche des iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles, mieux on peut constater combien les dépôts deviennent insignifiants : au lieu d'égaliser en nombre et en richesse les cachettes de Jupille ou de Gives, les derniers trésors ne se composent plus que d'une poignée de mauvaises pièces de petit bronze, mal frappées...; plus de dépôts de plusieurs centaines de monnaies, mais simplement quelques informes rondelles de bronze ayant servi de numéraire... Ce ne sont plus des riches colons qui confient à la terre leur fortune, mais bien de misérables campagnards qui, pour ne pas le laisser entre les mains des envahisseurs, enfouissent précipitamment leur maigre pécule....

Cela est surtout caractéristique pour le Condroz : cette partie, plus que toute autre de la province de Liège, a eu à souffrir cruellement des invasions des peuplades germaniques.

Autrefois couverte de spacieuses et confortables villas, elle ne devait plus présenter, vers la fin du v<sup>e</sup> siècle, qu'un amas de substructions détruites par le feu. A l'égal des villas, les tombeaux et les sépultures des grandes familles ne purent échapper au désastre : tel le riche monument funéraire de Vervoz que des mains impies déchiquetèrent et détruisirent de fond en comble, dans l'espoir, sans doute, de retrouver dans son caveau quelque luxueux mobilier sépulcral (1).

Telles sont, brièvement exposées, les déductions

(1) C'est à quelques mètres de l'emplacement supposé de cet édi-



qu'autorise l'étude des cachettes monétaires du pays de Liège.

Cette étude, nous avons hâte de l'ajouter, n'est encore que superficielle; on ne la complétera utilement que le jour où l'on pourra mieux se rendre compte des nombreuses découvertes de trésors de monnaies romaines qu'on signale régulièrement dans nos campagnes.

Plus d'une fois, nous avons eu l'occasion d'être mis sur les traces de trouvailles de ce genre; trop souvent, malheureusement, les investigations des archéologues ont échoué devant l'ignorance des inventeurs de ces dépôts ou le manque de sollicitude de certaines administrations communales peu désireuses d'apporter leur part de contribution à l'étude de notre histoire nationale primitive!

L. RENARD.

Liège, 14 mai 1901.

cule qu'a été déterré ce trésor de Vervoz, dont il a été question *supra*.

Quant au monument lui-même, ses intéressants débris, grâce à la libéralité de la famille de Tornaco, sont aujourd'hui conservés au Musée archéologique de Liège, où ils sont en ce moment l'objet d'une étude approfondie visant à la reconstitution intégrale de l'édicule.

M. Franz Cumont a consacré dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIX, pp. 65-73, une savante notice au remarquable fût de colonne sculpté (Attis funéraire) provenant du monument de Vervoz.

---